

Secrétaire Comptable

Formation de niveau 4

Durée : 18 mois

Métier code ROME : M1608

Le ou la Secrétaire-Comptable assure dans toute entreprise commerciale, industrielle ou artisanale, le secrétariat et la tenue de la comptabilité courante. Il ou elle peut intégrer tout poste nécessitant cette double compétence, particulièrement appréciée dans les PME – PMI de tout secteur.



La formation est accessible :

- Aux personnes travailleurs handicapés bénéficiant d'une orientation de la M.D.P.H. (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
- Aux salariés et demandeurs d'emploi.

Les pré-requis :

- Maîtrise du français oral et écrit.
- Maîtrise des calculs de base (les 4 opérations, proportions et pourcentages).
- Utilisation courante des outils bureautiques.
- Aptitudes d'adaptation et polyvalence.
- Sens du contact.

Ces éléments peuvent être travaillés au cours d'une remise à niveau (cf. fiche correspondante).

Le déroulé de la formation est construit de manière à ce que le ou la stagiaire s'inscrive progressivement dans une démarche active de reclassement professionnel.

Lors des trois premiers mois de la formation, nous vous aiderons à...

- travailler l'engagement dans le projet de reconversion,
- développer des méthodes d'apprentissage,
- vous approprier le profil professionnel attendu sur le métier,
- acquérir les premières compétences professionnelles.

Ensuite, vous développerez les compétences relevant du métier :

- Produire des documents professionnels courants,
- Rechercher et communiquer des informations.
- Accueillir et orienter les visiteurs, traiter les appels téléphoniques.
- Assister une équipe dans la planification et l'organisation de ses activités (gérer le temps, les ressources, organiser les déplacements, traiter le courrier).
- Assurer l'administratif des services de l'entreprise : réaliser des devis et factures à l'aide de logiciels spécifiques, suivre les règlements, traiter les litiges,
- Suivre les dossiers administratifs du personnel,
- Assurer les travaux courants de comptabilité : saisir les écritures comptables, déclarer la TVA, contrôler les comptes à l'aide d'un logiciel comptable.
- Établir la paie et les déclarations sociales courantes (URSSAF, Pôle Emploi, retraite).

Lors du dernier mois, vous pourrez mettre l'accent sur :

- Vos démarches d'insertion socio-professionnelle.
- Votre recherche d'emploi.

Pourquoi se former à LADAPT Evian ?

- L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire (formation, insertion, accompagnement médico-psycho-social).
- La formation est individualisée (rythme et progression adaptés, entrée possible tout au long de l'année).
- Des stages en entreprise jalonnent le parcours afin de permettre une meilleure adaptation professionnelle.
- La formation débouche sur un diplôme de niveau 4 homologué par le Ministère chargé de l'emploi.

Les stages de rééducation professionnelle sont organisés dans des centres de rééducation professionnelle (CRP), publics ou privés, appartenant au secteur médico-social. Ils permettent à la personne handicapée de suivre une formation qualifiante avec la possibilité d'être rémunérée et logée si besoin au sein même de ces centres.